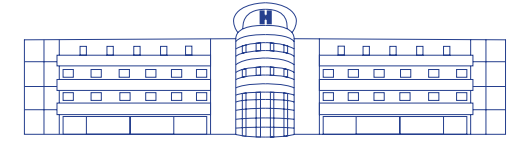


CARTE DES SECTEURS



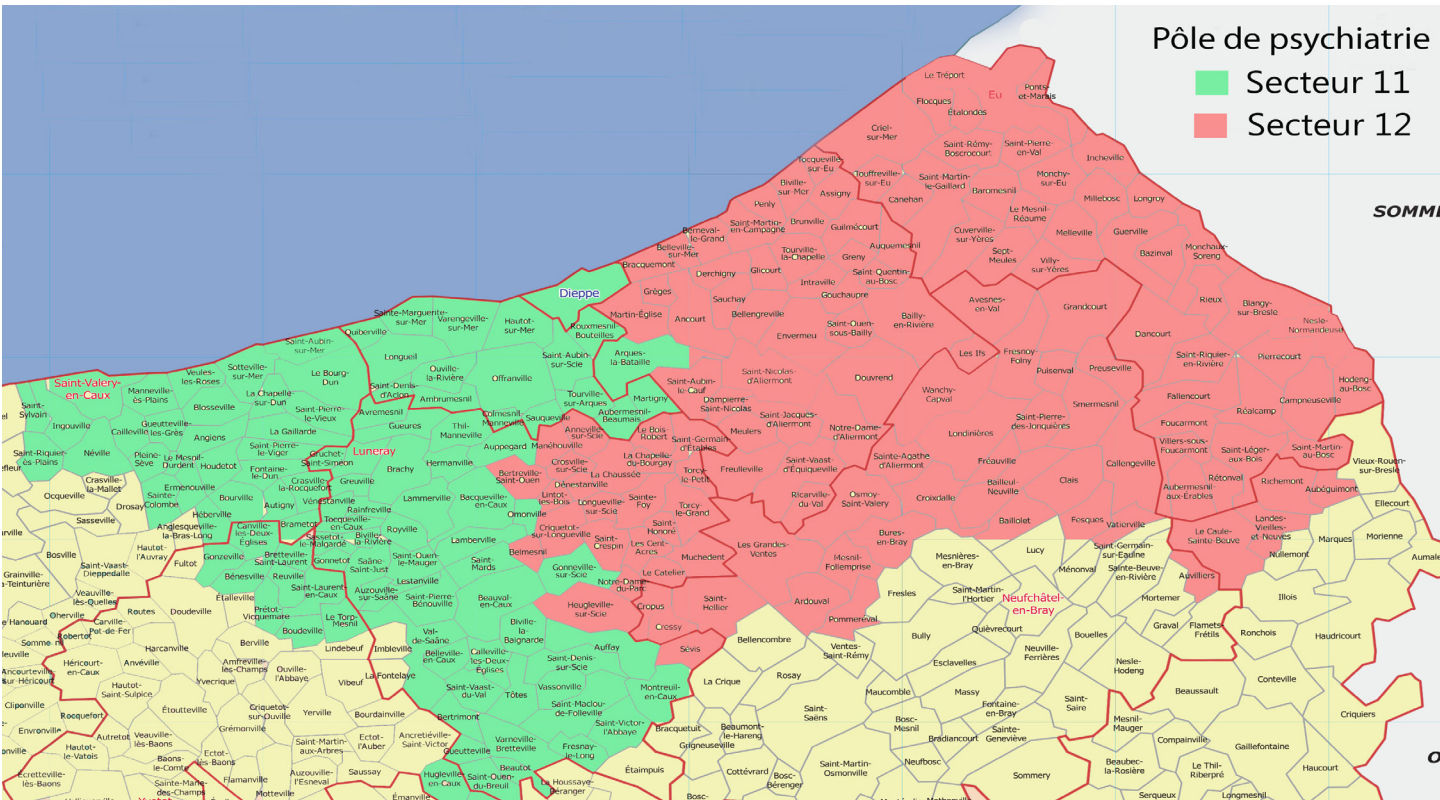
L'ÉQUIPE MOBILE SECTEUR ADULTE (EMSA) de Dieppe intervenant dans les structures médico-sociales



Pôle de psychiatrie

■ Secteur 11

■ Secteur 12



Pour tous renseignements,
Veuillez contacter :

Equipe Mobile Secteur Adulte (EMSA) 

8 Rue Pocholle

76200 DIEPPE

02.32.14.77.37 

06.02.14.05.68

www.ch-dieppe.fr 

PRINCIPE

L'équipe mobile secteur adulte (EMSA) intervenant dans les structures médico-sociales complète l'offre de soin sur le territoire dieppois, et plus largement sur les secteurs 11 et 12 (76G11 et 76G12).

L'EMSA :

- Développe les liens avec les différentes structures médico-sociales du secteur,
- Crée un maillage entre la psychiatrie adulte et les structures accueillant des patients présentant des troubles psychiatriques,
- Est un soutien pour les équipes en difficulté ou en questionnement, afin de réduire les hospitalisations et/ou de coordonner le parcours de soin le plus efficacement possible avec les équipes.

Des rencontres régulières dans les structures médico-sociales sont proposées pour évoquer les problématiques rencontrées par les patients et/ou par les intervenants dans la prise en charge des personnes adultes en souffrance psychique.

En collaboration avec le psychiatre, et en soutien aux équipes soignantes, **nos rôles sont les suivants** :

- Aider, informer, former les équipes
- Soutenir les patients et/ou leur famille
- Fluidifier le parcours et la continuité des soins
- Favoriser la qualité des soins
- Echanger avec les équipes sur nos pratiques professionnelles en instaurant des liens privilégiés et propices pour le parcours de l'utilisateur

QUI SOMMES-NOUS ?

Sous la responsabilité du chef de pôle de psychiatrie, l'équipe est composée de 2 infirmières.



MISSIONS

Les infirmières de l'EMSA proposent des visites auprès des équipes des établissements médico-sociaux et/ou des patients adultes souffrant de troubles psychiatriques, afin de consolider le projet de soin et d'assurer le parcours du patient entre les structures et le pôle de psychiatrie.

- **DEVELOPPER et DIVERSIFIER** le lien entre la psychiatrie et les établissements médico-sociaux accueillants des adultes atteints de troubles psychiatriques.
- **EVALUER** les situations cliniques, les ressources thérapeutiques disponibles, l'environnement.
- **ACCOMPAGNER** les professionnels des structures médico-sociales dans les situations complexes.
- **INFORMER et SOUTENIR** les équipes (pathologies, thérapeutiques...)
- En lien avec les équipes, **DEPISTER** précocement les troubles et **PREVENIR** les rechutes pour éviter les (ré) hospitalisations.
- **ECHANGER** sur l'histoire du patient, sa pathologie, ses différentes thérapeutiques, son parcours de soin, les actions mises en place, et participer aux nouveaux projets.
- **FLUIDIFIER et COORDONNER** le parcours de soin.
- **PROPOSER** une orientation adaptée, une réflexion sur la pratique.
- **ORGANISER** une hospitalisation le cas échéant.

POUR NOUS CONTACTER

Centre médico psychologique du Pollet
rue Pocholle 76200 Dieppe



téléphone : 02.32.14.77.37
06.02.14.05.68

L'accueil téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (répondeur téléphonique en dehors des heures ouvrables).